

DE L'INSIGNE DU 9ème G.A.L./1er C.A. AUX CURIOSITES DES ARMOIRIES DE PHALSBOURG

L'insigne du 9ème Groupe d'Aviation Légère du 1er Corps d'Armée a été homologué sous le numéro G. 2265.

Il comporte un vol argenté dont la signification est évidente, quatre étoiles qui sont la marque d'un corps d'armée et le chiffre I qui était celui de la grande unité à laquelle le 9ème G.A.L. était rattaché.

Entre les ailes, on voit des armoiries (parti au premier de sable à une croix d'argent et au deuxième d'azur à une fleur de lys d'or) : ce sont celles de Phalsbourg, lieu de garnison du groupe (voir figure 1).

Nous avons conservé ci-dessus la dénomination sous laquelle l'insigne a été homologué. Ultérieurement le 9ème G.A.L. connaîtra la dissolution et c'est le 1er Régiment d'hélicoptères de combat qui lui succédera à Phalsbourg. Le nouveau régiment a gardé sans changement l'insigne ancien.

Les armoiries qui viennent d'être décrites sont bien, aujourd'hui, celles de l'ancienne place forte (voir figure 2).

Pourtant, au départ, cet écu n'était pas celui de Phalsbourg. Une erreur, un jour, le lui a fait attribuer et son emploi s'est généralisé au long de deux ou trois siècles.

Mais comment en est-on arrivé là ?

Une étude (1), signée A. Uhlhorn (voir figure 3), étude que nous a fait connaître le conservateur du Musée de Phalsbourg (A.Schrub), donne à propos de cette affaire des informations que nous allons résumer.

En 1761, un auteur, Stemer (2), attribue à Phalsbourg des armoiries : "parti de sable à la croix d'argent et d'azur à une fleur de lys d'or mise en coeur". Il ne précise pas ses sources, mais pour Uhlhorn "il n'y a nul doute que l'armorial soit la seule source blasonnant de la façon indiquée, et Stemer n'a pu puiser qu'à celle-ci".

L'armorial ? Il s'agit de l' "Armorial de la généralité d'Alsace" réalisé sur ordre de Louis XIV, entre 1697 et 1704 (nous y reviendrons).

En 1861, l'Armorial de la généralité d'Alsace est édité par Anatole de Barthélemy (3). Lui aussi attribue à Phalsbourg les armes que l'on sait, Uhlhorn souligne cependant que c'est de façon dubitative.

En 1868, C. Lapaix dans son "Armorial des villes, bourgs et villages de la Lorraine" (4), reprend les armoiries qu'il a relevées chez Stemer, et affirme que Phalsbourg les adopta après sa réunion à la France.

En 1871, l'historien Arthur Benoit (5) "s'efforce de prouver que ces armoiries sont en effet celles de Phalsbourg. Selon lui, si elles figurent dans l'Armorial sous le nom de Philisbourg, c'est évidemment à cause d'une erreur de copiste".

(1) Uhlhorn A. "Les soi-disant armoiries de Phalsbourg" - Ann.de la Soc. d'hist. et d'archéologie de la Lorraine, Metz, tome XXXIV, 1925, pages 547-554.

Cités par Uhlhorn :

(2) Stemer - "Traité du Département de Metz" - Metz - 1761.

(3) L'Armorial de la Généralité d'Alsace" édité par Anatole de Barthélemy - Paris-Colmar-Strasbourg - 1861.

(4) Lapaix C. "Armorial des villes, bourgs et villages de la Lorraine..." Nancy 1868. Deuxième édition en 1877.

(5) Benoit A. "Nouvelles recherches historiques sur Phalsbourg". Mémoires de la Soc. d'archéologie de Lorraine, XIIIème volume, Nancy 1871.

En 1925 paraît l'article de Uhlhorn. Pour lui, il n'y a pas de doute : Benoit s'est trompé, le Philisbourg de l'Armorial est bien Philisbourg et non Phalsbourg, ce Philisbourg étant une ville badoise (qui sera orthographiée plus tard Philippsbourg et qu'il convient dès lors de ne pas confondre avec le Philippsbourg mosellan près de Bitche).

Phalsbourg n'a jamais relevé ni de l'intendance, ni de la généralité d'Alsace et n'avait donc pas à figurer dans l'Armorial de cette province (voir texte encadré).

Celui qui - Stemer ou un autre - a cru trouver dans l'Armorial de la généralité d'Alsace une information relative à Phalsbourg a ignoré ce fait essentiel que cette ville est lorraine et ne fut jamais alsacienne. Certes, souvent son destin fut lié à celui de la province voisine (elle est à trois kilomètres à vol d'oiseau, Saverne à huit) et cette histoire commune et cette proximité ont pu amener parfois à méconnaître la géographie.

"Phalsbourg, petite ville de l'Alsace" a écrit Lamartine... et aujourd'hui encore, pour nombre de gens, l'Alsace commence là. Erckmann et Chatrian y sont souvent pour quelque chose. Phalsbourgeois, le premier de naissance, le deuxième d'adoption, ils ont écrit avec tant de précision et de cœur sur l'Alsace qu'au fil du temps (l'éditeur Jean-Jacques Pauvert l'a rappelé en 1963 dans son avant-propos à la réédition de leurs oeuvres) l'idée s'est implantée que Erckmann-Chatrian était un "Alsacien bien folklorique" (6). Ipso facto leur cité, pourtant chef-lieu du département de la Moselle, est aussi souvent tenue pour alsacienne.

Mais que venait y faire alors Philisbourg, ville étrangère ?

Une généralité était la juridiction d'un bureau de trésorerie de France. L'Armorial de la généralité d'Alsace n'était rien d'autre qu'un relevé de contribuables [les blasons, d'abord répertoriés moyennant un droit d'enregistrement (7) facilitaient ensuite l'identification de leurs possesseurs]. Dans cet armorial, on trouve donc normalement les villes, groupements et personnes de la province. On y trouve aussi des lieux et des communautés non français mais tenus par la France et qui avaient à payer leurs impôts à la généralité d'Alsace parce que voisins de celle-ci.

C'est à ce titre que Philisbourg (8) se trouvait repris dans l'Armorial. Les armes de Philisbourg étaient : "parti au premier d'azur à une croix d'argent et au deuxième d'azur à une fleur de lys d'argent", soit aux couleurs près celles dites de Phalsbourg, mais l'Armorial n'est pas toujours d'une précision absolue, surtout pour les émaux.

Uhlhorn faisait part du détail de ses recherches, prouvant bien que l'Armorial parle de Philisbourg et non de Phalsbourg. Dès lors il ne fait pas de doute que les armes de la ville badoise (la croix étant celle des princes-évêques de Spire et la fleur de lys le signe particulier de la cité) ont été attribuées par erreur à Phalsbourg.

(6) Erckmann-Chatrian. "Contes et romans nationaux et populaires". Ed. Jean-Jacques Pauvert, Paris, 1962-1963 - 14 volumes. Avant-propos de J.-J. Pauvert : tome XIV, page 8.

(7) Mathieu R. "Le système héraldique français" - Collection "La roue de fortune", éditions J.B. Janin, s.l. (Paris), 1946, pages 76 et 78.

(8) Comme aussi, par exemple Brisach, Fribourg et Kehl.

Phalsbourg pourtant avait des armoiries parlantes, connues et décrites notamment dans le compte rendu d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée en 1608 à Nancy : "d'azur à la forteresse donjonnée d'argent, sur le sommet de laquelle flotte un drapeau d'or chargé d'un alérion de gueules". Une reconstitution de cet écu (voir figure 4) figure dans les archives du Musée de Phalsbourg.

Le passage des armes du type "forteresse donjonnée" à celles avec croix et lys s'est-il fait sans contestations ? La réticence d'Anatole de Bathélemy et la nécessité que ressentit Benoit de "prouver que" peuvent laisser penser le contraire.

Les réponses à cette question dorment peut-être dans des cartons d'archives ou dans les pages d'études oubliées dans quelque bibliothèque. Quoiqu'il en soit, de nos jours, Phalsbourg blasonne comme dit en début d'article.

Lucien LEPPERT

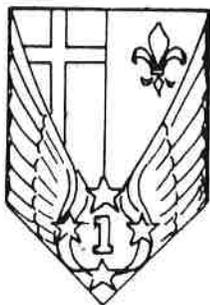


Fig. 1

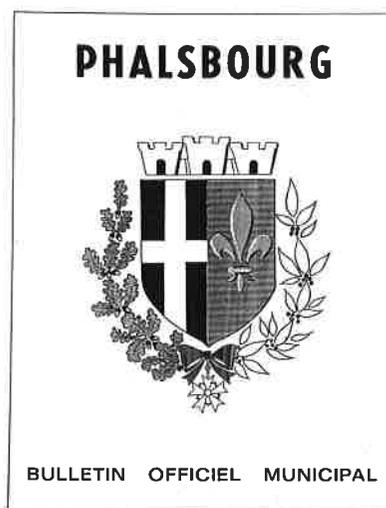
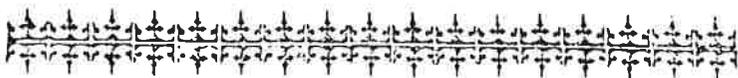


Fig. 2



LES
SOI-DISANT ARMOIRIES
DE PHALSBURG

par A. UHLHORN



Fig. 3

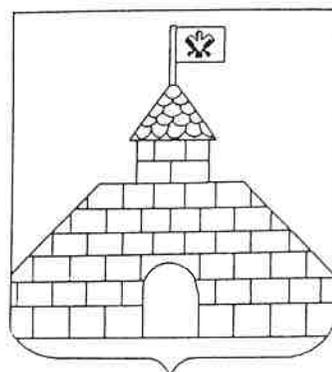


Fig. 4